



SNUipp-FSU Vacluse

ANNONCES DU DASEN DE VAUCLUSE AU CDEN DU 7 MARS 2013

Le CDEN s'est tenu jeudi 7 mars à 17h00.

En présence du préfet, le DASEN a annoncé les ouvertures et les fermetures de classe qu'il envisage plus d'autres mesures de Carte Scolaire.

Les situations peuvent encore évoluer après le CDEN.

Après le CDEN, les maires pourront encore intervenir auprès du DASEN pour lui signifier des évolutions d'effectifs concernant les écoles de leur commune. Ils auront un délai de un mois après la réception du courrier que doit leur envoyer le DASEN pour agir.

C'est seulement après ce délai de un mois que le DASEN signera l'arrêté de carte scolaire qui rendra les mesures définitives.

Dans cette période, les écoles doivent continuer le travail de préparation de la rentrée :

- en apportant au DASEN par la voie hiérarchique les dernières évolutions d'effectifs favorables pour l'école,
- en rencontrant le maire de la commune pour qu'il intervienne auprès du DASEN,
- en communiquant aux délégués du SNUipp les nouvelles évolutions d'effectifs

Fermetures de classes

En écoles maternelles hors éducation prioritaire

GORDES : LA BORIE

VIOLÈS : ECOLE MATERNELLE

SORGUES : LE PARC

En écoles élémentaires hors éducation prioritaire

PERTUIS : ALBERT CAMUS

MAZAN : LA CONDAMINE

AUBIGNAN : LA GARENNE

PERTUIS : HENRI CREVAT

AVIGNON : SIXTE ISNARD

En écoles élémentaires en éducation prioritaire

VALRÉAS : MARCEL PAGNOL

En écoles primaires hors éducation prioritaire

VILLES-SUR-AUZON : ECOLE PRIMAIRE

SAINT-SATURNIN-LÈS-APT : EMPEREUR

ANSOUIS : ECOLE PRIMAIRE

PERNES-LES-FONTAINES : MARIE MAURON

Fermetures conditionnelles

En écoles maternelles hors éducation prioritaire

CARPENTRAS : A.REYNAUD (évolution depuis le CTSD)

PERTUIS : LE PARC

SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON : LA CARDELINA

SAINT-DIDIER : ECOLE MATERNELLE

LAGNES : ECOLE MATERNELLE

En écoles élémentaires en éducation prioritaire

SORGUES : LES RAMIERES (nouvelle mesure apparue en CDEN)

En écoles élémentaires hors éducation prioritaire

PERTUIS : PIERRE AUGIER

PERTUIS : GEORGES BRASSENS

VAISON-LA-ROMAINE : JULES FERRY

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE : A. MOURNA A (mesure nouvelle depuis le CTSD : la fermeture conditionnelle est sur Mourna A et non Mourna B)

Ouvertures de classes

En écoles maternelles hors éducation prioritaire

ROBION : ECOLE MATERNELLE

AVIGNON : LA CROISIÈRE

En écoles élémentaires hors éducation prioritaire

CHEVAL-BLANC : ECOLE ELEMENTAIRE

CADENET : MELINA MERCOURI

LE PONTET : LOUIS PASTEUR

SARRIANS : MARIE MAURON

CAVAILLON : JOLIOT CURIE

En écoles maternelles en éducation prioritaire

AVIGNON : LA TRILLADE

AVIGNON : LES OLIVADES

CARPENTRAS : MISE POUZOL

ORANGE : CROIX ROUGE

En écoles élémentaires en éducation prioritaire

AVIGNON : LA TRILLADE A

CARPENTRAS : EMILE BOUCHE

AVIGNON : PIERRE DE COUBERTIN

BOLLÈNE : JEAN GIONO

LE PONTET : LOUIS PERGAUD

SORGUES : MAILLAUDE

En écoles primaire

SAINT-CHRISTOL

ORANGE : MARTIGNAN

Ouvertures conditionnelles

En écoles maternelles hors éducation prioritaire

AUBIGNAN : ECOLE MATERNELLE

En écoles élémentaires hors éducation prioritaire

LORIOLE-DU-COMTAT : LES PINS

En écoles élémentaires en éducation prioritaire

AVIGNON : GRANDS CYPRES A

CAVAILLON : CHARLES DE GAULLE

Situation à affiner

CARPENTRAS : LES AMANDIERS

La situation des effectifs sur les écoles Amandiers A et Amandiers B demande une observation approfondie dans la période à venir. Le DASEN pourrait prononcer une ouverture conditionnelle sur l'école des Amandiers B pour la rentrée 2013.

Autres mesures envisagées

Régularisation de structures d'écoles

Le Directeur Académique annonce qu'il doit mettre en adéquation les intitulés de postes (mater ou élémentaire) avec la réalité de la composition des classes dans sept écoles.

Maintien de structure dans le RPI « Barroux-Suzette-La Roque Alric »

La structure transitoire de la rentrée 2012 sera prolongée d'une année, à savoir :

- école du BARROUX : cycles 1 et 2 + CE2
- école de SUZETTE : CM1 et CM2
- LA ROQUE ALRIC (sans école)

A la rentrée 2014, le cycle 3 sera en totalité à l'école de SUZETTE.

Changement de circonscription

L'école primaire Les Javones à JONQUERETTES est transférée de la circonscription de CAVAILLON à celle d'AVIGNON 1

UPS Unité Pédagogique Spécifique (CLIN)

Le poste implanté à l'élémentaire La Roseraie à Carpentras est transféré à l'élémentaire Jouve.

Langues Vivantes - Postes Fléchés

Création conditionnelle d'un poste fléché allemand à l'élémentaire J. Moulin de l'Isle sur Sorgues (sous réserve d'un poste vacant)

Création conditionnelle d'un poste fléché italien dans une école de Sorgues (sous réserve d'un poste vacant)

POSTES « Plus de maîtres que de classes »

Le DASEN y emploiera 12 postes sur la dotation départementale pour la rentrée 2013. Il va produire une circulaire départementale pour préciser les conditions d'obtention de ces postes par les écoles. Ce sera sur la base d'un projet pédagogique de l'équipe validé par l'IEN et le DASEN.

POSTES destinés à la scolarisation des moins de 3 ans

Le DASEN envisage de consacrer 6 postes sur la dotation départementale pour ouvrir des classes de « Toutes Petites Sections » (enfants de moins de deux ans et huit mois au 1 septembre 2013). Le détail des communes d'implantation de ces classes sera connu fin juin.

POSTES ASH

Création de 4 postes de référents de scolarité. Le SNUipp-FSU 84 est intervenu pour demander au DASEN qu'un poste budgétaire de l'enseignement privé permette d'ouvrir un cinquième poste de référent à la rentrée 2013.

RASED

Le DASEN annonce l'ouverture de deux postes E, l'un sur la circonscription d'Orange et l'autre sur celle d'Apt.

Maitres Formateurs

Devant l'augmentation du nombre de stagiaires encadré à la rentrée, le DASEN annonce la création de 2 postes de MF implantés dans des écoles à la rentrée 2013.

Les lieux d'implantation de ces postes n'ont pas été définis en CDEN. Ils devront apparaître au mouvement départemental.

Postes à profil

Est arrêté pour la rentrée :

- la création de 1 poste Sciences et ASTEP.
- la création de 1 poste animation « Langues Vivantes et Provençal »
- la pérennisation du poste « maîtrise de la langue »
- la requalification du poste « fonction administrative exceptionnelle » chargé de mission AVS

Décharges particulières

Pour répondre aux besoins des réseaux ruraux et de la CHAM de Vaison-la-Romaine, le DASEN annonce :

- 1 décharge de 0,5 pour le Réseau Rural de Sault et le dispositif EMALA
- 1 décharge de 0,5 pour la CHAM de Vaison-la-Romaine
- 1 décharge de 0.25 pour le Réseau Haut Vaucluse (reconduction)

Création d'une Brigade de formation continue

A la rentrée 2013, 24 postes de « Brigade » seront créés soit :

- Avec 6 postes de la dotation départementale
- Avec 8 postes de TR actuellement occupés à titre provisoire
- Avec 6 postes de TR vacants
- Avec 4 postes de TR occupés par des collègues à titre définitif des circonscriptions d'Avignon 1, Orange, Sorgues et Carpentras. (Les collègues touchés bénéficieront d'une priorité de Carte Scolaire.)

La création de cette brigade supprimera 1 ou 2 postes de TR par circonscription.